Objet : vœu du CDEN contre le partage des salles de classe

Créteil le 22/102015

Madame, Monsieur le Maire,

Lors de la réunion du mardi 13 octobre du Conseil Départemental de l'Education Nationale du Val-de-Marne, à l'initiative de nos organisations un **vœu contre le partage des salles de classe** a été adopté. Nous nous permettons de le porter à votre connaissance :

« Face à la multiplication des tentatives d'utilisation des salles de classe pour des activités périscolaires (L'Haÿ, Cachan, Alfortville, Boissy, Chennevières, Choisy-le-Roi…), le CDEN rappelle que :

La salle de classe est l'outil premier du travail des enseignants et le lieu d'apprentissage des élèves. Les enseignants occupent les classes hors présence des élèves car c'est leur lieu de travail (correction des cahiers, préparation des tableaux, matériels pédagogiques installés). Ils doivent pouvoir disposer librement de leur classe afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions quelle que soit l'organisation des rythmes scolaires adoptée dans la commune.

Le matériel pédagogique présent dans les classes est essentiel, et souvent très coûteux. Ce lieu est un espace de travail régi par des règles, des droits et des devoirs.

La préparation des outils, des affichages, ainsi que la mise en place des tables ou encore des enseignements manuels ou culturels nécessitent que l'enseignant puisse disposer librement de la salle de classe en dehors des heures où les élèves sont présents.

La mise en œuvre des activités périscolaires dans les salles de classe entraîne une confusion générale pour les enfants et les parents qui perdent leurs repères et ne comprennent ni l'organisation ni le sens de l'école.

En conséquence, le CDEN du 13 octobre 2015 demande que les salles de classe soient préservées et ne soient pas utilisées pour les activités périscolaires. »

Nous savons que la situation des communes est difficile en conséquence de la baisse de la DGF et de la mise en œuvre des décrets Peillon et Hamon sur les rythmes scolaires que nous continuons à combattre. Mais nous nous permettons d'insister pour que, conformément au vœu adopté par le CDEN, vous préserviez les salles de classe en ne les utilisant pas pour organiser des activités périscolaires.

Certains de l'attention que vous porterez à ce courrier, soyez assuré(e) Madame, Monsieur le Maire, de toute notre considération.

Pour le SNUDI-FO 94	Pour le SNUipp-FSU 94	Pour la CGT Educ'Action 94	Pour la FCPE 94	Pour la PEEP 94
Marie-France Chiche	**Cécile Quinson**	**Pascal Coudert**	**Ali Aït Salah**	**Myriam Menez**